



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2010

L'an deux mil dix, le 24 juin, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Martine DELILLE, Laurent DESCHAMPS Adjoints, Olivier ROUSSELET, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Patricia DEHANT, Valérie GAUTROT, Lydia MILCZAREK

•Personnes excusées : Frédéric BOUTELOUP, Philippe BOUILLETTE (pouvoir Patricia DEHANT)

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire

•Délibération Réserve Sénatoriale

Madame le Maire indique au Conseil que Monsieur le Sénateur PORTELLI nous accorde finalement une subvention à hauteur de 50% sur le programme de changement des fenêtres de la Mairie, du logement et de l'école.

Il convient donc de refaire la délibération.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette décision.

•Délibérations diverses

-Occupation du domaine public

Madame le Maire indique au Conseil que toute occupation du domaine public par un privé (échafaudage, bennes, commerces ambulants, etc...) doit être obligatoirement soumis à redevance dont il convient de fixer le montant et les conditions d'application.

Le Conseil après en avoir délibéré fixe des redevances comme suit :

- Echafaudage et bennes : 5 € par jour au-delà d'un délai de carence d'un mois.

- Commerces ambulants : 5 € par jour d'occupation.

- Taille de haies : une délibération en date du 18 septembre 2009 fixe le montant de l'amende de 1^{ère} catégorie à 38 € pour non respect de l'arrêté.

Ces dispositions seront mentionnées sur les arrêtés.

Madame le Maire indique qu'il y a obligation de réglementer l'accès aux lavoirs et prendra un arrêté dans ce sens.

•Tri sélectif au calvaire Rue de la Petite Ferme

Madame le Maire indique que compte tenu du non-respect des consignes, et afin d'éviter des nuisances aux riverains, elle a dû réinstaurer comme précédemment, le ramassage, pour les habitants de la Sente du Champ et de la Rue du Bout d'en Haut. Le SMIRTOM en a été averti

•Adhésion de la Commune de Frémécourt au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome(SIAA)

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Frémécourt au SIAA.

•Convention Foyer Rural d'Ambleville (FRA)

Après débat sur l'opportunité d'actualiser la convention entre la Commune et le FRA, il a été convenu de revoir l'article 4 et de supprimer la clause limitant le nombre de locations à l'année.

•Questions diverses

-Remboursement de frais : Madame MILCZAREK, conseillère, ayant avancé sur ses fonds propres la somme de 36.09 € (l'achat de jeux pour la fête de village), il convient de prendre une délibération permettant à la Commune de la rembourser. Décision approuvée à l'unanimité.

-Dotation exceptionnelle demande de Carte d'identité

Madame le Maire fait savoir au Conseil qu'une dotation exceptionnelle de demande de carte d'identité a été attribuée à la Commune pour un montant de 213 euros.

Madame le Maire propose de reverser cette dotation à la secrétaire déduite de la CSG et CRDS étant donné qu'elle est en charge de ces opérations. Décision approuvée à l'unanimité.

-Informations diverses :

- Tags : Madame le Maire indique qu'elle a rencontré les auteurs et leur famille qui se sont engagés à leurs frais au nettoyage et à la remise en état si besoin. Et qu'elle entend maintenir la plainte.

- Incident au Lavoir du Vaumion : Madame le Maire a rencontré Monsieur MARGOTIN directeur de la Cité de l'Espérance qui a assuré que les dégradations seront réparées par l'association. Il lui a d'ailleurs indiqué que les tags de l'abri bus ont été nettoyés.

- Eglise : Madame le Maire indique qu'elle a rencontré Monsieur DANTON architecte du PNR concernant le mur du fond l'église adossé au château qui se fissure dangereusement.

Monsieur DANTON recommande d'élaborer un diagnostic pour en connaître les raisons. Un nouveau rendez-vous est fixé en juillet.

- Comment ralentir la vitesse au Vaumion : un rendez-vous sur place est prévu avant le prochain conseil du 17 septembre afin d'étudier diverses possibilités.

- Travaux de mise en sécurité car scolaire et entrée du village côté Bray-et-Lû : Madame le Maire indique qu'un rendez-vous est prévu le vendredi 25 juin avec le représentant du Conseil Général qui doit nous présenter deux projets.

Date du prochain Conseil : le vendredi 17 septembre 20h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H.

Le Maire,

Martine SOREL